



Vision stratégique 2020 - 2021



Toutes les couleurs de VOTRE vie

RESPIRER

Une nature préservée au cœur des Alpes vaudoises
Un bol d'air pur pour mille et une activités quatre saisons

VIVRE

Une commune où naître, grandir, fonder une famille et s'épanouir
Education, santé, transports, loisirs : des infrastructures de qualité pour tous les jours de la vie

ENTREPRENDRE

Le boom des services – Relié, connecté : votre bureau Hi-Tech en pleine nature
Agriculture, artisanat, tourisme, santé: des piliers historiques toujours en mouvement

RESPIRER

Situé au sein du Parc Naturel Régional Gruyère - Pays-d'Enhaut, Château-d'Oex exerce un pouvoir magnétique sur ses hôtes. Ses habitants, eux-mêmes, n'en finissent pas de s'émerveiller en ouvrant leurs volets chaque matin. Il y a dans son paysage – mélange de douceur et de majesté alpine – une attraction irrésistible, à laquelle a répondu, il y a longtemps déjà, un tourisme à visage humain, qui continue à se développer au rythme de la nature et des activités autochtones. La terre, les couleurs, l'air pur, le cycle bien marqué des saisons, le ciel d'azur quand la plaine ploie sous le brouillard ou l'air vivifiant quand elle s'engourdit dans la canicule: tout est réuni pour faire de cette commune des Alpes vaudoises nichée à 1000 mètres d'altitude un cadre de vie quotidienne exceptionnel et un paradis des activités de plein air. Du ski aux randonnées pédestres, des vols en ballon aux sports de rivière, l'éventail est infini et couvre les quatre saisons.

VIVRE

Terre où développer ses activités, Château-d'Oex est aussi une commune où il fait bon vivre 365 jours par an. Etablissement scolaire, hôpital et autres services de santé, réseau d'accueil de la petite enfance, école de musique, cinéma, piscine, infrastructures sportives et récréatives, commerces, hôtels, restaurants, musées, bibliothèque, vie culturelle et associative riche et variée, sécurité: la région offre en son sein tout ce que l'on peut souhaiter pour bâtir une vie saine et équilibrée... et bien plus encore.

ENTREPRENDRE

Niché dans son écrin de montagnes 1000 mètres au-dessus de la mer, on peut croire Château-d'Oex loin du monde. Il n'en est rien! À proximité immédiate de deux centres régionaux complémentaires – Bulle et Gstaad –, bien desservie par les transports publics – un train par heure vers Montreux/Lausanne et vers Gstaad/Berne –, bénéficiant d'une infrastructure routière qui met Lausanne et Berne à une heure et l'aéroport international de Genève à moins de deux heures (grâce notamment au nouveau contournement autoroutier de la ville de Bulle), la commune est tout sauf un village d'indiens! Jouissant d'un bon accès aux nouvelles technologies, elle attire de plus en plus d'entreprises de services : des hommes et des femmes qui peuvent se permettre de gérer leurs activités à distance pour profiter d'une qualité de vie que n'offrent plus les grands centres urbains.

Et les métiers «historiques» continuent eux-mêmes à se développer: agriculture dynamique en phase avec les nouveaux paradigmes environnementaux et la demande des consommateurs dans le domaine des produits authentiques, artisans de talent maintenant en vie des savoir-faire ailleurs disparus, acteurs du tourisme perpétuant une tradition d'accueil en l'adaptant sans cesse à l'évolution du cadre et de la demande, professionnels de la santé et du bien-être ayant compris tout l'enjeu du travail en réseau. Château-d'Oex : un village à vivre, hier, aujourd'hui et demain!

Enjeux et objectifs de la vision stratégique

Tendre à l'équilibre budgétaire en effectuant des choix et en établissant des priorités

L'art. 2 RCom stipule que les finances communales doivent être gérées conformément aux principes de la légalité, de l'emploi judicieux et ménager des fonds et de l'équilibre budgétaire. Compte tenu des ressources limitées des finances communales, la municipalité est contrainte d'effectuer des choix et d'établir des priorités tant en ce qui concerne l'allocation des montants au budget communal que pour la planification des investissements. L'allocation des lignes budgétaires s'appuie donc sur la vision stratégique définie par la municipalité qui s'inscrit elle-même dans la ligne de la stratégie 2018-2022 de Pays-d'Enhaut Région.

L'augmentation de la population résidente active passe par l'attractivité de la commune

L'objectif de la municipalité est d'augmenter la population résidente active dans la commune, d'une part parce que l'impôt sur les personnes physiques représente la principale source de revenus, et d'autre part parce que les structures en place suffisent pour quelque 5000 habitants. La réalisation de cet objectif est liée à l'attractivité de la commune qui dépend notamment de son attrait financier (logements à prix abordables, taux d'imposition). Ces conditions plutôt défavorables pour la commune de Château-d'Oex (RDI = 0,1 à 0,3) sont contrebalancées par le cadre naturel et la qualité de vie.

L'emploi : une condition Sine Qua Non

En plus de l'attractivité de la commune, l'augmentation de la population résidente active passe par l'offre en terme d'emplois. Le nombre de postes de travail dépend du maintien d'une agriculture vivante et authentique, de la croissance dans les branches de l'économie, de l'artisanat et de la santé, ainsi que du développement de l'économie touristique.

L'économie résidentielle : une révolution pour le développement territorial

La théorie de l'économie résidentielle prend en compte un phénomène qui a pris une ampleur considérable au cours de ces dernières années : la mobilité des personnes. Ainsi, le développement économique, social et culturel d'un territoire dépend non seulement de sa capacité de créer de la valeur, de l'exporter et de la vendre, mais également d'être en mesure de faire circuler localement les flux financiers, cette circulation locale améliorant le chiffre d'affaires des entreprises locales et leur capacité à créer de l'emploi.

Cette approche distingue quatre bases économiques regroupant l'ensemble des flux financiers alimentant la commune :

1. La base exportation désigne les flux financiers représentés par les salaires et les dividendes redistribués localement.
2. La base résidentielle désigne les ressources financières amenées par les pendulaires, les RII et les touristes.
3. La base médico-sociale regroupe l'ensemble des revenus des personnes rentières (AVS et autres rentes) et des personnes actives dans le domaine de la santé habitant sur le territoire.
4. La base publique réunit les revenus des employés de la fonction publique habitant sur le territoire.

Outre le potentiel fiscal de ces quatre bases, celles-ci représentent surtout un potentiel de demande en terme de consommation, potentiel qui, idéalement, devrait pouvoir se réaliser sur le territoire.

Pour que ce potentiel de demande de consommation se réalise localement, il faut la présence d'une offre locale de produits et de services attractive.

La capacité d'une collectivité publique à favoriser le couplage des offres et des demandes génère un mouvement économique qui à son tour génère des effets multiplicateurs se traduisant par des créations d'emploi et des chiffres d'affaires locaux à la hausse.

L'utilisation de fonds publics pour des tâches non régaliennes trouve sa justification d'une part dans l'objectif de développement économique social et culturel de la commune, et d'autre part dans le cadre d'un plan de relance économique.

La vision stratégique donne les lignes directrices permettant à la municipalité d'effectuer des choix et d'établir des priorités dans l'allocation des montants au budget communal ainsi que pour l'établissement du plan des investissements.

Plan de relance économique

Vision stratégique 2020 – 2021

Stratégie globale de domiciliation de l'offre et de la demande

Renforcer le potentiel de demande de consommation

- Adopter une politique foncière facilitant l'établissement de personnes morales ou de particuliers dans la région.

Renforcer l'offre de produits et de services

- Adopter une politique des investissements ambitieuse pour financer des infrastructures sportives ou culturelles renforçant les aménités – la qualité de vie – de la région.
- Positionner plus fortement les offres en fonction des activités les plus partagées par la population et les résidents.
- Adopter une politique immobilière étendue aux activités de type commercial, espaces commerciaux.
- Promouvoir l'installation de services, artisans ou commerçants via le fonds FER
- Soutenir les initiatives renforçant la circulation locale des flux financiers.